

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Vous êtes

Déjà adhérent :		□Oui		Non						
Vous êtes :		rise 🗖 Une collectivité		□Autre						
Nom de votre orga	nisation :									
Adresse :										
Code postal : Ville :										
Tél. E-mail :						Site internet :				
Forme juridique :				TVA Intracommunautaire :						
Votre barème	cotisati	on								
Entr	reprises			Collectivités				Cotisation	n spécifiqu	e
CA en K€	HT	TTC		Nbre d'habitants	HT	TTC			HT	TTC
- < 100*	131,67€	158,00€		- < 500	157,50€	189,00€		☐ Organisme de conseil et/ou d'appui		
□ 100 à 500	315,00€	378,00€		□ 500 à 1 500	315,00€	378,00€	aux entreprises de	Nous contacter		
□ 500 à 1 000	630,00€	756,00€		□ 1 500 à 2 500	473,00€	567,60 €		production D Établissement		
□ 1 000 à 2 500	945,00€	1 134,00 €		□ 2 500 à 4 000	630,00€	756,00€		d'enseignement ou de recherche	630,00€	756,00€
□ 2 500 à 5 000	1260,00€	1512,00€		□ 4 000 à 7 000	788,00 €	945,60€		☐ Membre	84,00€	100,80€
□ 5 000 à 10 000	1 575,00€	1890,00€		□ 7 000 à 10 000	945,00€	1 134,00 €		sympathisant actif	04,00 €	100,80 €
□ 10 000 à 50 000	1890,00€	2 268,00€		□ 10 000 à 50 000	1 102,50 €	1323,00€		☐ Étudiant, retraité	42,00€	50,40€
D > 50 000	3 150,00 €	3780,00€		D > 50 000	1 575,00 €	1890,00€				
☐ Hors France	Х3	Х3								
* Entreprises au forfait fiscal										
Votre collège	d'adhés	ion								
□ Collège n° 1						écrivez l'ac	tivité p	orincipale de votre or	ganisation	:
Entreprises horticoles / Pépinières / Agriculteurs urbains										
□ Collège n° 2										
Entreprises du paysage / Paysagistes-concepteurs /										

□ Collège n° 3

d'ingénierie et de génie écologiques

Grossistes en végétaux / Jardineries / Fleuristes / Bio-industries / Agro-fournisseurs / Équipementiers

Gestionnaires d'espaces et d'infrastructures verts / Entreprises

□ Collège n° 4

Conseillers horticoles / Établissements de formation et de recherche / Étudiants / Chercheurs

Votre Unité Territoriale de rattachement					
☐ ASTREDHOR Auvergne-Rhône-Alpes	Adhérer à ASTREDHOR - Institut des professionnels d				
☐ ASTREDHOR Est	végétal, c'est adhérer à une Unité Territoriale (UT). Vous ête alors invité.e à prendre part à l'assemblée territoriale annuell				
☐ ASTREDHOR Loire-Bretagne	et à la gouvernance locale pour déterminer l'orientation				
☐ ASTREDHOR Méditerranée	des programmes. Néanmoins, si vous ne souhaitez pas être				
☐ ASTREDHOR Seine-Manche	impliqué.e dans une Unité Territoriale en particulier, vous pouvant la l'Institut.				
☐ ASTREDHOR Sud-Ouest					
☐ Adhérent direct					
Votre abonnement aux bulletins et newslet	ters				
☐ INNOVATION INFOS - veille sur les nouveaux marchés po	ur les produits horticoles				
☐ RÉFÉRENCE HORTICOLE - bulletin bibliographique					
☐ HORTIMÉCA - veille sur la mécanisation et la robotisation	en horticulture				
☐ INTERNATIONAL INFOS - veille sur l'expérimentation à l'é	étranger				
$f\square$ BULLETIN DE LIAISON - bulletin d'information d'ASTRED	OHOR Est				
☐ FIL D'ACTUALITÉS - bulletin d'information d'ASTREDHO	R Sud-Ouest				
□ DU CÔTÉ DU RATHO - newsletter d'ASTREDHOR Auverg	gne-Rhône-Alpes				
☐ NEWSLETTERS d'ASTREDHOR Seine-Manche					
Vous pouvez inscrire jusqu'à 5 personnes aux bullet					
Abonné n° 1	Abonné n° 4				
Nom					
Prénom	Prénom				
E-mail	E-mail				
Abonné n° 2	Abonné n° 5				
Nom	Nom				
Prénom	Prénom				
E-mail	E-mail				
Abonné n° 3					
Nom	_				
Prénom	_				
E-mail					
Votre mode de règlement	□ CHÈQUE				
- IVI/ IVUAT JETA - VIKEIVIENT DANCAIKE	L CILCOL				

La protection de vos données

Vous avez adhéré à ASTREDHOR, nous vous avons demandé un certain nombre d'informations. En fournissant ces données, vous acceptez qu'elles soient utilisées dans le cadre de la gestion de votre adhésion et des services qui y sont liés (envoi d'informations sur les derniers événements, actualités de l'Institut, bulletins et newsletters sélectionnés, les appels à cotisation et création d'un compte adhérent sur astredhor.fr) pour une durée maximale de 3 ans. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos données, contactez-nous : info@astredhor.fr

J'accepte que les informations fournies soient utilisées dans le cadre de la communication d'ASTREDHOR (conseil, formation, accompagnement

à l'innovation).	acions roomines solem or mise	
□ Oui	□Non	
Votre signature		
Je soussigné.e		représentant.e la société / organisme
déclare, en qualité de		m'engager à régler à ASTREDHOR la cotisation annuelle de €TTC
pour l'année 2024		
Fait à		Le
	Signature et cachet	

Vos contacts

ASTREDHOR Auvergne-Rhône-Alpes	aura@astredhor.fr	04 78 87 93 69
ASTREDHOR Est	est@astredhor.fr	09 72 65 86 60
ASTREDHOR Loire-Bretagne	loire-bretagne@astredhor.fr	02 38 64 10 33
ASTREDHOR Méditerranée	mediterranee@astredhor.fr	04 94 12 34 24
ASTREDHOR Seine-Manche	seine-manche@astredhor.fr	02 35 97 69 99
ASTREDHOR Sud-Ouest	sud-ouest@astredhor.fr	05 56 75 10 91
Adhérent direct	adhésion@astredhor.fr	01 53 91 45 00



ASTREDHOR Sud-Ouest

71, avenue Edouard Bourlaux, CS20032, 33882 Villenave d'Ornon cedex Tél: 05 56 75 10 91 - Mail: sud-ouest@astredhor.fr - SIRET: 414 912 725 00085 Assurance Groupama, 2 av. de Limoges, CS60001, 79044 Niort cedex Contrat 6224520157 – Responsabilité civile entreprise Certification activité conseil 7500013

Bulletin Adhésion 2024 PRODUCTEUR

<u>Attention</u>: ne pas envoyer de règlement attendre la réception de la facture

Cas 1. Adhésion (uniquement)

Procédure d'inscription 2024 – Cas 1

→ Remplir et nous retourner par mail, uniquement le « Formulaire de demande d'adhésion ASTREDHOR »

Cas 2: Visites Contrat PRO (incluant Adhésion)

 Vos coordonnées
 Entreprise :
 Adresse :
 Nom du contact :
 Tél. Direct :

 Mail :
 Le à Signature

le prix de l'adhésion avec le prix des visites Contrat PRO

NBRE DE	VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES								
VISITES	0 € à 99 999 €	100 000 € à 499 999 €	500 000 € à 999 999 €	1 000 000 € à 2 499 999 €	2 500 000 € à 4 999 999 €	5 000 000 € à 9 999 999 €	10 000 000 € à 49 999 999 €		
1	599,67	783,00	1 098,00	1 413,00	1 728,00	2 043,00	2 358,00		
2	1 019,67	1 203,00	1 518,00	1 833,00	2 148,00	2 463,00	2 778,00		
4	1 809,67	1 993,00	2 308,00	2 623,00	2 938,00	3 253,00	3 568,00		
6	2 486,67	2 670,00	2 985,00	3 300,00	3 615,00	3 930,00	4 245,00		
8	3 115,67	3 299,00	3 614,00	3 929,00	4 244,00	4 559,00	4 874,00		

A compléter - Votre choix : € HT soit € TTC (TVA 20 %) Nbre de visites

Procédure d'inscription 2024 – Cas 2

- → Remplir et nous retourner par mail, obligatoirement le « Formulaire de demande d'adhésion ASTREDHOR » sauf le paragraphe « 2. Barème des cotisations »
- → Remplir et nous retourner par mail ce Bulletin d'adhésion et la convention d'intervention complétés (ci-après)



Convention intervention conseil spécifique Année 2024 Contrat PRO

Entreprise:

Agrément Certification Conseil n° 7500013

Préambule

Cette convention établie en début d'année est un document de travail interne à l'entreprise et permet d'orienter notre collaboration. Nous vous rappelons que les décisions appartiennent au chef d'entreprise.

Dans le cadre de la certification conseil nous sommes tenus de travailler avec un groupe d'entreprises identifiées. Il est donc important que vous nous retourniez cette convention signée et renouvelable ensuite par tacite reconduction.

Nous vous rappelons que les contrats « conseil » couvrent le temps passé sur entreprise ainsi que le temps de travail réalisé en bureau, tous les frais de déplacement sont mutualisés sur le grand sud-ouest. Les travaux de bureau peuvent se substituer à des interventions sur entreprise.

Chaque paragraphe de la convention comporte :

→ Des éléments de suivi technique général (→) réalisés lors des visites de terrain. Ils font partie des services communs aux entreprises adhérentes à l'appui technique et seront réalisés ou non en fonction de vos besoins exprimés, des observations de terrain du technicien.

Des thèmes particuliers (•) : Ils peuvent être abordés lors des visites de terrain et demandent souvent un travail plus important de recherche ou de synthèse générant des heures de bureau. Selon la nature du thème et vos besoins, ce travail sera assimilé à une intervention et fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

CONTRAT PRO année 2024

Conseil technique spécifique individuel sur entreprise	Interventions	Cochez votre choix
Diagnostic phytosanitaire lors des visites ou à distance et préconisations	1 intervention	
(accompagnement au développement vers le biocontrôle) Irrigation et fertilisation, interprétation des analyses	2 interventions	
Soutien technico-économique et optimisation des cultures	4 interventions	
Veille technique réglementaire Travaux de bureau pouvant se substituer à des interventions sur entreprise	6 interventions	
Travada de bareau pouvant se substituer à des interventions sur endeprise	8 interventions	

SOUHAIT prévisionnel des visites

→ Conseiller pilote de votre dossier :

Tél (lundi) portable : mail : @astredhor.fr

Intervention	Mois	Semaine	Conseillers	Thèmes à préciser si besoin
			Pépinière Pépinière	
N° (1)				
N° (2)				
N° (3)				
N° (4)				
N° (5)				
N° (6)				
N° (7)				
N° (8)				

Ces indications ne constituent pas un engagement. Les dates et les jours précis des visites seront confirmés d'un commun accord par mail, fax ou téléphone le lundi de la semaine prévue ou la semaine antérieure.

Quelques éléments pouvant être développés dans le cadre d'un contrat PRO

Entourer - oui/non - là où vous le souhaitez au niveau des thèmes particuliers

- 1 Suivi phytosanitaire
- → Echanges sur les **risques** suivant les espèces cultivées, la saison
- → Aide au **diagnostic** des ravageurs et des maladies et analyses complémentaires par des laboratoires spécialisés si besoin et en accord avec le responsable d'entreprise. Le coût des analyses reste à la charge de l'entreprise.

ASTREDHOR Sud-Ouest

→ Conseils sur les **stratégies** de protection sanitaire : alternance, fréquence, mode de traitement, choix des appareils, appui et réflexion vers des traitements raisonnés (fiches préconisations dans le cadre de la Certification Conseil) → Diagnostic des armoires/locaux de stockage des produits phytosanitaires (usages homologués, DRE, produits CMR, PPNU...) → Veille réglementaire et informations sur le stockage des produits, l'élimination des déchets (emballages vides (EVPP), effluents..., des produits non utilisés (PPNU), les nouvelles homologations ou extensions d'usages et les retraits... → Accompagnement sur les enregistrements des traitements phytosanitaires (Modèle de cahier d'enregistrement) → Informations sur les **nouveaux ravageurs et maladies** → Suivi général du désherbage en pépinière (aide à l'identification des adventices, suivi des applications herbicides, évaluation de leur efficacité sur les cultures hors-sol et pleine terre, conseils sur le choix des produits selon la flore adventice rencontrée, les sensibilités des espèces et la saison ; aide à la mise en œuvre de méthodes alternatives...) → Accompagnement à la mise en place d'un plan de gestion du risque phytosanitaire (PGRP), dans le cadre du dispositif du passeport phytosanitaire (aide au repérage risques organismes classés dans les cultures de l'entreprise, aide au suivi des enregistrements des informations relatives aux observations/diagnostics/interventions/informations sur les problèmes sanitaires) Thèmes particuliers : Stratégies contre les nouveaux ravageurs/maladies, aide à la mise en place, suivi de la PBI | oui/non Le fournisseur d'auxiliaires ou son distributeur assure la gestion commerciale du dossier • La gestion technique du dossier peut comprendre : o actions individuelles de formation sur l'utilisation des auxiliaires et entomopathogènes ou autres produits de biocontrôle o aide à la préparation de l'entreprise pour le développement de la PBI : prophylaxie, hygiène d'entreprise, désinfection des structures et du matériel, choix de produits de lutte raisonnée, ou compatibles o aide à l'élaboration des plannings de lâchers Thèmes particuliers : désherbage – programmes spécifiques oui/non • Inventaire de la flore adventice, tests de sélectivité et d'efficacité Recherche bibliographique sur la sensibilité de(s) culture(s) 2 - Optimisation de l'irrigation et de la fertilisation → Suivi de la fertilité des substrats : contrôles pH et fertilité (conductivité, activité...), aide aux choix des engrais → Suivi de la fertilisation pleine terre → Suivi d'irrigation : adaptation du mode d'irrigation aux besoins, aide au choix du substrat → Ajustement des doses et fréquences d'irrigation → Analyses agronomiques et interprétation si besoin et à la demande Thèmes particuliers : irrigation - aide au pilotage, fertilisation oui/non • utilisation de sondes de pilotage, accompagnement dans la lecture des données • élaboration de solutions nutritives 3 - Techniques culturales, et cycles de cultures Tour des cultures à chaque visite d'entreprise avec suivi des opérations culturales et conseils généraux **→** Echanges sur les calendriers culturaux : date de rempotage, durée de culture, densités Echanges sur les opérations culturales : Taille et formation des végétaux (pincements, mouchage), utilisation de régulateurs de croissance, **→** et autres opérations culturales (distançage, tuteurage, ébourgeonnage, éboutonnage...) Thèmes particuliers : oui/non • Conseil sur itinéraires culturaux (ombrière, tunnel plastique,...) Aide au choix de fournitures, matériels et équipements oui/non 4 – Certification environnementale Plante Bleue, Appui à la préparation de l'audit Certification niveau 3 Haute Valeur Environnementale dite HVE 5 - Certiphyto Décideur - indiquez la date de renouvellement de votre Certiphyto 6 - Veille documentaire Diffusion en entreprise des résultats d'essais du réseau Astredhor oui/non 7 - Essais en entreprise (contact : J.M DEOGRATIAS - jeanmarc.deogratias@astredhor.fr) oui/non • Des essais menés sur l'entreprise dans le cadre du programme régional d'expérimentation • Des essais privés sur l'entreprise (peut donner lieu à un crédit impôt-recherche ; devis à part si besoin) 8 - Actions de formation (contact : F. DAVID, formation@astredhor.fr) oui/non • Formations agréées ou non par OCAPIAT ou le VIVEA (formation inter-entreprises) • Thématiques de formation souhaitées pour vos salariés sur votre entreprise (formation intra-entreprises) oui/non

9 - Projet d'Investissement en production Contacts : C. BOURNERIE, christophe.bournerie@astredhor.fr

Autres demandes:

Vos coordonnées:

Téléphone fixe : Portable: E-mail:

Le chef d'entreprise Le conseiller

Date: Date: Signature: Signature: